

Public concerné

Toute personne (manager, fonctionnel sécurité, etc.) appelée à participer à la prévention des TMS dans son établissement.

Cette formation s'adresse aux entreprises non ciblées par le programme national TMS Pros (pour les entreprises ciblées, se rapprocher de l'antenne de la Cramif de votre département).

Préconisations : Il est vivement conseillé aux participants de suivre au préalable l'autoformation en ligne «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention ».

Conditions de participation : l'entreprise s'engage à accorder 4 demi-journées au(x) stagiaire(s) pour la réalisation du travail en intersession.

Objectifs de la formation

- Identifier le risque de TMS.
- Déployer les étapes d'une démarche de prévention des TMS dans le cadre d'un projet piloté par le chef d'établissement.
- Participer à la recherche de pistes de solution visant l'amélioration des conditions de travail.
- Identifier des perspectives pour ancrer la démarche de façon pérenne suite à la formation.

Contenu de la formation

- La prévention des TMS : enjeux généraux, le programme TMS Pro.
- Les atteintes à la santé des individus et à la performance des entreprises.
- L'identification des différents facteurs de risque (biomécaniques, psychosociaux, environne-mentaux) et les liens avec l'organisation.
- Les éléments structurants d'une démarche de prévention des TMS.
- Les méthodes et outils de repérage puis d'arbitrage des situations de travail à risque (outils DEPHI TMS).
- Les méthodes d'analyse des situations de travail à risque de TMS (Méthode RITMS 3 / Méthode d'Analyse de la Charge Physique de Travail).
- L'élaboration de solutions et de pistes de transformation des situations de travail.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés didactiques.
- Mises en situation.
- Échanges et retours d'expérience.
- Point d'avancement téléphonique durant l'intersession.

Durée

3 jours soit 21 heures

2 jours consécutifs + 1 jour avec un travail intersession.

Validation

Une attestation de présence sera remise aux participants.